

➔ **MOUVEMENT
DE L'EMPLOI**



DÉJOUÉZ LES PIÈGES, LES RUMEURS...

**Vous craignez de perdre votre contrat ? Vous souhaitez changer d'établissement, trouver votre premier emploi ?
Lauréat de concours, vous avez effectué votre stage dans une autre académie que celle désirée ?**

Alors entrez dans le mouvement de l'emploi !

Cette procédure est indispensable pour orienter votre carrière et ne pas laisser l'administration décider à votre place. Oublier de déposer votre dossier, c'est laisser à la Commission nationale d'affectation toute liberté de vous nommer dans une académie en tension. Un dossier remis à l'heure, c'est la garantie que le Spelc vous épaulera à toutes les étapes de votre projet.

Comment hiérarchiser vos vœux ?

Dans quels établissements scolaires avez-vous les meilleures chances ?

Quelle circonstance familiale accélérera votre dossier ?

Nous mettrons toute notre expertise à votre service, avec un langage de vérité.

➔ **VOUS ÉPAULER**

➔ **VOUS REPRÉSENTER**

➔ **VOUS DÉFENDRE**

Spelc
au cœur
de l'action

L'actualité de la profession, l'expertise et les conseils du Spelc sur :

  **Fédération nationale des Spelc**

 **@FederationSpelc**

Vous avez un esprit libre et constructif !

ADHÉREZ AU SPELC SUR :

www.spelc.fr/adherer

